

LE TEMPS



PORTRAIT

Anne Reiser, la partition de l'avocate

Anne Reiser n'est pas seulement la spécialiste du droit de la famille que l'on connaît. Elle était partie pour une carrière de musicienne, qu'elle a brusquement lâchée

5 minutes de lecture

Denis Masméjan

Publié mercredi 28 janvier 2015 à 18:53.

Anne Reiser n'est pas seulement la spécialiste du droit de la famille que l'on connaît

Elle était partie pour une carrière de musicienne, qu'elle a brusquement lâchée

Anne Reiser reçoit Le Temps dans une salle de conférences, sobre et claire, de son étude d'avocats à Genève, à deux pas du parc des Bastions. On lui dit qu'on a entendu sa réaction, intense comme toujours, après le drame de Flaach, dans le canton de Zurich où, le 31 décembre, une mère a étranglé

ses deux enfants parce qu'elle n'a pas supporté que l'autorité veuille les placer. On lui demande si elle réagit toujours avec la même force. Elle répond, de sa voix profonde et chaude: «Je ne suis pas blindée.»

A 56 ans, après plus de trente ans de métier, une familiarité de tous les jours avec les naufrages des couples qui se déchirent, cette avocate spécialiste du droit de la famille ne cache rien de ce que lui inspire le destin de ceux qui se confient à elle.

Mais chez elle, les émotions ne sont pas paralysantes. Elles la poussent à l'action. De même que les sujets graves, parce qu'ils sont graves, ne l'empêchent pas de rire. Un rire qu'il faut avoir entendu, qui monte des profondeurs et qu'elle laisse éclater avec une joie quasi enfantine. Elle le reconnaît d'ailleurs: «J'ai un côté gamin qui n'a pas grandi.»

«Je suis quelqu'un qui éprouve le besoin de s'engager, de peser sur les choses. La vie n'a pas tellement de sens pour moi sans cela.» Son métier, c'est «un engagement pour la dignité». Pourtant, c'est une vocation qu'elle n'a pas découverte tout de suite. Au contraire. Pour comprendre, il faut revenir au commencement. Et au commencement, pour Anne Reiser, était la musique. L'avocate sollicitée par les médias, la spécialiste qu'on lit dans les revues de droit, c'est la partie émergée du personnage. A côté, il y a une autre part d'elle-même, dont elle ne fait que sortir pour aller travailler le matin.

«Mon monde, c'est la musique.» C'est de là qu'elle vient, un univers qui l'absorbe vers l'âge de 10 ans, alors que ses parents vivent un divorce douloureux et qu'elle ressent une grande solitude. Anne Reiser était partie pour faire une carrière de musicienne. Elle a étudié la guitare au Conservatoire de Genève, il lui restait tout juste une année de contrepoint et d'harmonie pour achever sa formation. Elle a tout lâché. Elle flaire comme un piège, elle se cabre. «J'avais l'impression que cette formation allait attenter à quelque chose de sauvage en moi, que je ne pourrais plus dire autre chose que ce qui était attendu de moi.»

Mais elle n'arrête pas la musique, dont elle dit aujourd'hui encore qu'elle est pour elle «comme un souffle de vie». Elle se met à composer, chante – tout, du gospel, du klezmer. Elle part aux Etats-Unis, fait de la scène. On lui propose une tournée au Canada. Nouveau refus d'obstacle.

«Je n'ai pas voulu livrer ce jardin secret.» Retour à Genève. Elle commence des études. Sans difficulté. «Je me suis dit: «Tais-toi et apprends.» Elle adore étudier, elle a une curiosité «insatiable» – elle rend cet hommage à ses parents dont elle parle avec amour: «Ce sont des gens qui savent que la seule vraie richesse, c'est la connaissance.» Feu son père était pasteur, sa mère, passionnément cultivée. Ils étaient quatre enfants.

Comme tout le monde ou presque, elle a choisi le droit «par élimination». Avec sa voix grave, sa présence physique, elle est prédestinée au pénal. Et comme elle a travaillé dans des banques pour payer ses études, qu'elle entend quelque chose aux chiffres, elle commence dans le pénal d'affaires. C'est ce type de dossiers, économiques, qui la conduisent au droit de la famille, où la dimension financière du conflit peut peser très lourd.

Le patrimonial la conduit au matrimonial: elle s'amuse du jeu de mots. Elle va découvrir que, si la loi et les tribunaux clament qu'ils veulent protéger les enfants, ces derniers sont en réalité les otages des procédures. «La vie familiale n'est pas protégée du tout.» Au contraire, «les procédures la pulvérisent». Elle se souvient de son propre divorce – elle est aussi passée par là – et elle dit: «Moi, je suis forte, mais je sais que d'autres peuvent l'être moins.» Elle a vu, chez certains, une solitude infinie «et les symptômes qui vont avec».

Elle qui se reconnaît «une certaine quête de l'excellence» va se profiler aisément dans le droit de la famille. Elle est invitée dans des colloques, à la radio, à la télévision, dans les journaux. Elle donne son avis. Elle défend l'autorité parentale conjointe. Elle pense qu'il faut ouvrir un vaste chantier dans les lois et les procédures pour remettre l'enfant au centre, vraiment au centre de toutes les interventions de la justice. Elle écrit un livre pour le dire, *Au nom de l'enfant... Se séparer sans se déchirer* (Editions Favre).

De sa pratique des arts martiaux, elle retire la certitude que, dans un procès, on est toujours libre de ne pas entrer dans le conflit. Son besoin d'agir et de faire bouger les lignes l'a amenée, tout récemment, à mettre sur pied à Genève un centre pluridisciplinaire où l'intervention concertée de spécialistes de différentes disciplines – avocats, notaires, psychologues, assistants sociaux, etc. – permet d'offrir un espace de conciliation à des conjoints voulant divorcer en évitant de se perdre dans les méandres de procédures aussi longues que coûteuses.

Ce centre s'appelle Ichoba – prononcez «itchoba». Ce mot curieux porte la marque de l'intérêt d'Anne Reiser pour l'Extrême-Orient. C'est en effet le nom du premier arbre à avoir refleuré après Hiroshima. «Cela fait des années que je médite sur ce qui pourrait être fait pour offrir ce que la justice n'a pas les moyens de faire, et qui correspond à une nécessité sociale.» En 2011, les frais de justice prennent l'ascenseur à Genève. Pour Anne Reiser, ç'a été le déclic. Il fallait trouver le moyen d'offrir aux justiciables des solutions de rechange. Ichoba «fonctionne comme un jeu. Vous mettez une certaine somme au départ, et si vous trouvez un accord dans le délai fixé, vous en reprenez une partie.» Ce qui est visé, c'est l'efficacité et la rapidité.

On ne quittera pas Anne Reiser sans qu'elle évoque à nouveau la musique. Où en a-t-elle trouvé le temps et puisé l'énergie? Elle a composé une comédie musicale. Son titre: Yamé! Le cri poussé, au karaté, pour signifier la fin des combats. Un spectacle qu'elle cherche maintenant à monter avec son frère, David Bauhofer, auteur, comédien et metteur en scène.

«La vie familiale n'est pas protégée du tout. Les procédures de divorce la pulvérisent»

Denis Masméjan
@letemps
